

2016-5616  
2017-02-27

L'homologation de ce produit a été révoquée le 02 mars 2023.  
La fabrication et l'importation du produit sont dorénavant interdites. En vertu de l'alinéa 21(5)a) de la Loi sur les produits antiparasitaires, les stocks de produits existants au Canada peuvent encore être écoulés pour un temps limité selon le calendrier d'abandon graduel de la base de données Information sur les produits antiparasitaires (<https://pesticide-registry.canada.ca>).

**AIR GUARD  
KONK 416 TUE LES INSECTES VOLANTS  
VAPORISATEUR SOUS PRESSION AUTOMATIQUE  
POUR ÉLIMINER LES MOUCHES, MOUCHERONS ET MOUSTIQUES  
UTILISER DANS LES ENDROITS INDIQUÉS SUR LA CANETTE  
À USAGE COMMERCIAL  
NO. D'HOMOLOGATION 24151 LOI SUR LES PRODUITS  
ANTIPARASITAIRES**

**GARANTIE :**

Pyréthrinés 1,80 %

Butoxide de pipéronyle 10,00 %

Formule à concentration élevée Contient un insecticide provenant du chrysanthème

**Contenu net : 170-185 grammes**

**AVERTISSEMENT**

**INFLAMMABLE EXPLOSIF**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

ACUITY HOLDINGS, INC.

11627 - 178 STREET

EDMONTON AB T5S 1N6

L4K 3X5

1-905-669-9876

Ce produit ne doit être utilisé que dans le disperseur d'insecticide automatique (type de canette à ressort) qui dégage 55 mg de vaporisateur toutes les 15 minutes. L'utilisation continue de l'insecticide réduit les insectes volants (mouches, moucherons et moustiques) en moins de quelques heures. Une canette est efficace pour une période d'environ 30 jours pour une pièce d'environ 170 mètres cubes.

**UTILISER DANS LES ENDROITS SUIVANTS :**

Restaurants, industries d'alimentation, hôpitaux, loges, lieux de séjour, laiteries, écuries, étables, poulaillers et tout autre endroit où sont servis des aliments durant les heures de travail. Utiliser aussi dans les boucheries seulement après les heures de travail. L'espace doit être d'au moins 170 mètres cubes et bien aéré.

**MODE D'EMPLOI :** Le disperseur d'insecticide automatique doit être installé à 2-3 mètres du plancher dans un endroit où l'aération distribuera le vaporisateur partout dans la pièce. Ne pas installer directement au-dessus de la nourriture ou des surfaces où l'on prépare des aliments. Pour installer la canette, enlever le capuchon protecteur et visser dans le disperseur. **ATTENTION :** dans les boucheries, utiliser seulement après les heures de travail. Toute viande, produits d'emballage ou autres ingrédients doivent être sortis de la pièce. Toute surface de travail traitée avec ce produit et qui peut entrer en contact avec des produits alimentaires de viande doit être soigneusement lavée et rincée à fond à l'eau claire avant l'utilisation.

**PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Contenu sous pression. Ce contenant peut exploser à la chaleur. Ne pas remiser le contenant à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou incinérer le contenant. Ne pas contaminer les aliments, pour animaux et pour humains ou l'eau. Éviter tout contact du produit avec la peau, et éviter de respirer la vapeur. Se laver les mains après l'usage. Ce

produit est toxique pour les poissons et les oiseaux. Ne pas fixer le distributeur au-dessus des surfaces polies, vernies ou plastifiées. Exemples : les automobiles ou les meubles. Ne pas vaporiser le lait et les accessoires de traite. Ne pas utiliser dans les garderies ou les chambres où l'on soigne des jeunes enfants, des malades ou des personnes âgées.

**ÉLIMINATION** : Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la buse pour faire sortir toute la pression. Éliminer le contenant vide conformément aux exigences provinciales. Pour plus de renseignements sur l'élimination de la quantité inutilisée ou superflue et le nettoyage des lieux d'un déversement, communiquer avec l'organisme provincial chargé de la réglementation du produit ou avec le fabricant.

**PREMIERS SOINS** En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**: Administrer un traitement symptomatique.

**AVIS À L'UTILISATEUR** : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.